



A I A C E
France

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE
SECTION FRANCE

Les Services aux personnes âgées en France

Version 2022-11-21_v02

LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES EN FRANCE

(octobre 2022)

Introduction

Nous pouvons tous être, nous-même ou l'un de nos proches, confrontés un jour ou l'autre aux conséquences d'une perte d'autonomie. Cette étape de la vie peut être préparée avec d'autant plus de sérénité que nous connaissons les différents services et structures qui existent en France pour les seniors, depuis le maintien à domicile jusqu'à l'hébergement dans des structures non médicalisées, bien avant de recourir au placement dans un EHPAD.

Ce document est une présentation de ces services et structures, en précisant leurs spécificités, les modalités d'accès, le coût moyen, les avantages fiscaux et les aides financières éventuelles.

Compte tenu de notre statut d'anciens fonctionnaires des institutions UE, ce document est à lire en liaison avec le Vademecum de l'AIACE France, afin de connaître les différents remboursements et prises en charge disponibles via le RCAM. Il contient également des renseignements utiles pour ceux d'entre nous qui touchent une retraite en France et une retraite des institutions UE, et sont donc aussi affiliés à la sécurité sociale française ainsi qu'aux caisses de retraite et aux mutuelles nationales.

Ce document est évolutif, en fonction de l'actualité. De même, vos suggestions et remarques, fondées sur votre expérience, ainsi que vos questions éventuelles contribueront à l'enrichir. Si c'est le cas, n'hésitez pas à envoyer un courriel à Isabelle Tranchant et à Jean Guégan (en particulier pour les aspects liés aux EHPAD et à l'APA en établissement).

Comment trouver facilement l'information dans ce document ?

Pour accéder directement à un chapitre ou un point précis à partir de la table des matières, faites avec la souris un *clic* sur le numéro de page. De la même manière, faites un *clic* sur les liens internes qui renvoient vers d'autres sections du document.

Les chapitres du Vademecum qui sont cités ne sont pas des liens actifs, mais vous pouvez, en ouvrant le Vademecum sur le Coin des adhérents, retrouver directement dans la table des matières les titres mentionnés et y accéder ainsi via les numéros de page.

Pour les sites extérieurs, les liens repris dans le document permettent, en maintenant enfoncée la touche CTRL de votre clavier et en faisant un *clic* de la souris, d'accéder directement à ces sites web.

Enfin, vous pouvez aussi effectuer une recherche sur un mot ou une expression en enfonçant la touche CTRL et la touche « f » de votre clavier. Dans la case qui s'ouvre en haut de votre écran, tapez le mot ou l'expression recherchés. Tous les endroits du texte contenant ces derniers vous seront alors proposés. Pour les parcourir, faites un *clic* sur les flèches « ^ », « v », « > » ou « < » à côté des mots recherchés.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
I. À quels services s'adresser ?	7
1) Les CCAS (centres communaux d'action sociale) – Pour un premier contact	7
a Que fait le CCAS ?.....	7
b Ses principaux domaines d'action concernent :	7
c Pour quelles démarches s'adresser au CCAS ?.....	7
d Où trouver le CCAS le plus proche de chez vous ?	7
2) LES CLICS (centres locaux d'information et de coordination g�rontologique)	7
a Pour quelles démarches s'adresser au point d'information local ?	8
b Où trouver le CLIC le plus proche de chez vous ?.....	8
3) Les autres centres d'information et d'orientation	8
a Les maisons d�partementales de l'autonomie (MDA)	8
b Les maisons des a�n�s et des aidants (M2A)	9
c Les dispositifs d'appui � la coordination – DAC : Un interlocuteur unique pour les parcours de sant� et de vie complexes.....	9
d Les divers services d'information sociale au niveau des d�partements	10
II. �valuation du degr� de perte d'autonomie	11
III. Maintien � domicile – quelles solutions ?	13
1) Pr�vention des chutes	13
Plan national triennal antichute des personnes �g�es.....	13
2) Adaptation du logement	13
a Les CICAT (pour les « petits am�nagements »	13
b Les ergoth�rapeutes	14
c L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) (pour les travaux plus importants)	15
d Les aides extral�gales des mairies ou des Conseils d�partementaux.....	15
e Combien �a co�te ?	15
f Prise en charge de certains �quipements	16
Lit m�dicalis�.....	16
Fauteuil roulant simple, propulsion personnelle.....	16
Autres �quipements.....	17
g Quels avantages fiscaux pour l'adaptation du logement � la d�pendance ?	17
3) Les services � la personne	17
a Les Services d'aide et d'accompagnement � domicile (SAAD)	17
b Les services de soins infirmiers � domicile (SSIAD).....	18
c Les Services polyvalents d'aide et de soins � domicile (SPASAD)	19
d Le recours � un centre de sant� infirmier	19

e	Le recours à un infirmier libéral.....	20
f	Affiliés au RCAM : distinction entre prestations de soins infirmiers et prestations d'aide à domicile	20
g	Précisions terminologiques : garde-malade, auxiliaire de vie, aide à domicile.....	21
h	Tableau récapitulatif des actes de la vie quotidienne et des professionnels compétents	22
i	Comment bénéficier du service de l'aide à domicile (SAAD, SSIAD et SPASAD)?	22
	Le service prestataire	22
	Le service mandataire	23
	L'emploi direct.....	25
	Le Chèque Emploi Service Universel (CESU).....	26
	Exemples de services prestataires :.....	30
a	Les ADMR	30
b	Autres exemples :.....	30
4)	Hospitalisation à domicile	30
5)	Téléassistance pour les personnes âgées	32
6)	Les objets connectés.....	33
7)	Le portage de repas à domicile.....	33
8)	Les gardes temporaires	34
9)	Les autres services possibles	35
10)	Quels avantages fiscaux pour l'utilisation d'un service d'aide à domicile ou l'emploi d'une aide à domicile ?	35
11)	Faciliter ses déplacements.....	35
a	La carte mobilité inclusion	35
	Comment la demande est-elle étudiée ?	36
	Les différentes mentions de la CMI	36
b	Les autres possibilités de déplacement.....	37
12)	Faciliter les démarches administratives en ligne/sur l'internet	37
a	France services	37
b	La plateforme d'aide pour mes besoins numériques du quotidien : Solidarité-numérique.fr	38
c	Bus numériques.....	38
IV.	Quelles solutions pour un hébergement non spécialisé hors du domicile – les habitats alternatifs pour personnes âgées relativement autonomes ?.....	39
1)	L'habitat modulaire	39
2)	La cohabitation ou colocation intergénérationnelle : pour rompre l'isolement.....	39
3)	Les habitats communautaires ou groupés : une chambre à soi, espaces en commun..	39
a	Le béguinage.....	40
b	L'habitat re-groupé intergénérationnel	40
c	L'habitat inclusif	40

d	La colocation entre personnes âgées	40
e	Les villages retraite ou villages seniors	41
V. Quelles solutions pour un hébergement spécialisé (mais non médicalisé) hors du domicile pour des personnes âgées encore autonomes ou relativement autonomes ?.....		
1)	Accueil familial d'une personne âgée et/ou handicapée (accueillant familial)	42
2)	Les résidences autonomie	43
3)	Les résidences services senior	46
4)	Les petites unités de vie (PUV)	47
	Les MARPA, maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie.....	48
VI. Quelles solutions pour un hébergement dans un établissement médicalisé ?		
1)	Les EHPAD : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	50
a	Panorama 2020 des EHPAD	50
b	Comment fonctionnent les EHPAD ?	51
c	Combien ça coûte ?	52
d	Les avantages fiscaux	54
e	Comment choisir un EHPAD ?	54
f	L'hébergement temporaire en EHPAD	55
2)	Les PASA, UHR, UVA : unités et établissements spécialisés dans l'accompagnement des personnes atteintes d'Alzheimer.....	55
a	Les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés)	56
b	Les UVA (unités de vie Alzheimer).....	56
c	Les UHR (unités d'hébergement renforcé).....	56
3)	Les SSR : les établissements de Soins de Suite et de Réadaptation pour une convalescence de « moyen séjour »	57
4)	Les USLD : les unités de soins de longue durée pour les patients très dépendants	58
5)	Affiliés au RCAM : quelle prise en charge ?	59
VII. Quelles sont les aides financières existantes ?.....		
1)	L'APA (allocation personnalisée d'autonomie)	60
a	Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'APA ?	60
b	Quel est le montant de l'APA ?	61
c	Quels revenus sont pris en compte ?	61
d	Où faire la demande d'APA ?	62
e	Quel est le mode de versement de l'APA ?	62
f	APA et fiscalité	63
g	Le Plan d'action personnalisé (PAP) : pour les adhérents AIACE percevant une retraite en France	64
2)	Les aides subordonnées à un plafond de revenus.....	64
a	L'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	64

b	La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)	64
c	L'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)	65
d	L'Allocation de retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	65
3)	Les aides des complémentaires santé	67
4)	Les aides des caisses de retraite (de base et complémentaires)	67
VIII.	Les avantages fiscaux	68
1)	Quelle est la différence entre un crédit d'impôt et une réduction fiscale ?	68
2)	Vous avez équipé votre logement en matériel conçu pour les personnes âgées ou en situation de handicap: un crédit d'impôt	68
a	Conditions pour bénéficier de ce crédit d'impôt	68
b	Quel montant peut être remboursé en crédit d'impôt ?	69
3)	Les avantages fiscaux pour l'utilisation d'un service d'aide à domicile ou l'emploi d'une aide à domicile	69
a	Prestations éligibles et montants des avantages fiscaux	69
b	Indication du montant des dépenses dans la déclaration d'impôt	70
c	Conservation des justificatifs	70
d	Attestation fiscale	71
e	Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et obligations fiscales	71
f	Cumul du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile avec la réduction d'impôt en établissement	71
g	Service Avance immédiate de crédit d'impôt pour ceux qui utilisent le service « CESU + » ou un prestataire de services à la personne	71
4)	Les avantages fiscaux pour l'accueil familial	72
5)	La réduction d'impôt en établissement d'hébergement (EHPAD ou résidence autonomie)	72
a	Quels montants sont pris en compte ?	72
b	Comment se calcule la réduction d'impôt ?	72
c	Quelle conséquence avec le prélèvement à la source ?	73
6)	Quel est le taux de TVA applicable aux services à la personne ?	73
7)	Les exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale	74
IX.	L'assurance dépendance	74
a	Qui assure le risque de dépendance ?	74
b	Quels contrats d'assurance garantissent le risque de dépendance ?	74
c	La garantie dépendance individuelle	75
d	Quelles sont les garanties offertes ?	75
e	Quelles sont les caractéristiques des contrats d'assurance dépendance ?	76
f	Les délais de carence et de franchise	76
g	Comment bien choisir son assurance dépendance individuelle ?	77

X. Aides et soutiens pour les proches aidants ou aidants familiaux	78
Congés et allocations pour les proches aidants	78
XI. Sources d'information	80
a Sur le web	80
b Des magazines en ligne ou sur papier :	81
c Les caisses de retraite complémentaires	81
d Les mutuelles (complémentaires) santé	81
e Les associations de consommateurs	81
f Divers	81